



GESTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET COUVERTURE DES MÉDICAMENTS ONÉREUX

Qu'est-ce que la gestion des produits pharmaceutiques et la couverture des médicaments onéreux? Pourquoi en avons-nous besoin?

La gestion des produits pharmaceutiques comprend les activités qui font la promotion d'une utilisation appropriée, efficace et sécuritaire des médicaments (p. ex., pratiques exemplaires en matière de prescription), les résultats pour la santé et d'autres mesures de contrôle des coûts (p. ex., le contrôle des prix des médicaments).

Certains Canadiens qui souffrent d'une affection ou d'une maladie grave assument des coûts très élevés pour obtenir des médicaments d'ordonnance qu'ils n'ont pas les moyens de payer. Cette situation impose aux personnes et aux familles un fardeau financier onéreux ou catastrophique. La couverture des médicaments onéreux garantira aux Canadiens atteints de maladies graves nécessitant une pharmacothérapie onéreuse qu'ils auront accès à des médicaments en fonction de leurs besoins de santé et non de leur capacité de payer.

Les provinces et les territoires assurent tous une certaine couverture des médicaments de divers groupes de leur population. Le gouvernement fédéral finance les médicaments d'ordonnance pour les Premières nations et les Inuits, les fonctionnaires, les anciens combattants, les détenus des pénitenciers fédéraux, le personnel militaire, les membres de la GRC et les réfugiés.

Les dépenses en médicaments d'ordonnance augmentent plus rapidement que toute autre catégorie de dépenses de santé, après les dépenses des hôpitaux. L'utilisation globale et accrue de nouveaux médicaments habituellement plus onéreux constitue le principal inducteur de coût.

Pourquoi la gestion des produits pharmaceutiques et la couverture des médicaments onéreux sont-elles importantes dans le cadre du renouvellement du système de soins de santé?

Les médicaments font partie intrinsèque du système de santé moderne, mais la hausse en croissance rapide des coûts présente des défis financiers aux personnes et aux gouvernements. Ces coûts représentent la composante en croissance la plus accélérée du système de soins de santé.

Les Canadiens devraient pouvoir accéder au moment opportun aux nouveaux médicaments plus efficaces mis sur le marché, mais à un coût abordable, ce qui sous-entend une meilleure gestion des produits pharmaceutiques en vue d'assurer un meilleur rapport qualité-prix.

.../2

Pour les Canadiens et leur famille, la couverture des médicaments onéreux aidera à faire en sorte que tous ceux qui ont besoin de médicaments très onéreux pourront y avoir accès. Aucun Canadien ne devrait assumer un fardeau financier ruineux lorsqu'il doit recourir à une pharmacothérapie.

Avantages pour les Canadiens

Les Canadiens auront un meilleur accès à de nouveaux médicaments appropriés et sécuritaires qui présentent un bon rapport coût-efficacité et seront assurés d'être protégés contre l'incidence catastrophique du coût élevé des médicaments.

Le coût des médicaments que les Canadiens devront assumer demeurera raisonnable et les coûts du système de santé seront durables, étant donné que les gouvernements collaborent en vue de promouvoir une utilisation optimale des médicaments, des pratiques exemplaires en matière de prescription et d'utilisation des médicaments et une meilleure gestion du coût de médicaments.

Progrès à ce jour

Dans l'Accord de 2003, le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir des fonds pour appuyer les engagements de tous les gouvernements en matière de couverture des médicaments onéreux. Il a investi 16 milliards de dollars sur cinq ans dans un fonds pour la réforme des soins de santé, notamment les soins de santé primaires, les soins à domicile et la couverture des médicaments onéreux.

Le Budget 2003 s'est également engagé à fournir 190 millions de dollars pour la mise en oeuvre de la Stratégie d'accès aux thérapies (SAT) de Santé Canada. La stratégie vise à améliorer l'accès des Canadiens à des pharmacothérapies sécuritaires, efficaces, abordables, et utilisées de façon satisfaisante, et à favoriser la mise au point et l'apport approprié de nouvelles thérapies effectives qui répondent à des besoins importants.

De nombreuses initiatives de collaboration fédérale, provinciale et territoriale de gestion des produits pharmaceutiques ont été mises en place, notamment un processus commun d'examen des médicaments, système permettant d'offrir de l'information sur l'utilisation des médicaments et des inducteurs de coût, et un service national visant à aider à déterminer et à promouvoir les pratiques exemplaires en matière de prescription.